

Spagnoli Louis
Martigny-Ville
Valais Suisse.

Martigny le 19 mai 1938

Monsieur Comte

Paris

24 Bd. Voltaire.

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre annonce dans la Tribune de Lausanne du mardi 3 crt. et je me permets de vous signaler une affaire susceptible de vous intéresser.

Il s'agit de tourisme. Nous avons en Valais une station qui vient de se créer, station qui va être appelée à jouer un rôle de tout premier plan, surtout pour les sports d'hiver. De l'avis des connaisseurs, c'est une station unique pour le ski. Je veux parler de VERBIER. Isolée et privée de tous les moyens de communications, elle était complètement inconnue, voici 4 ans à peine. Une belle route automobile la relie actuellement à la plaine du Rhône à Martigny (sur la ligne du Simplon) et immédiatement elle a connu la grande vogue et un développement presque spontané. C'est à notre avis, un endroit qui n'a rien à envier, au point de vue situation, insolation et terrains de ski aux stations les plus renommées.

Un projet de construction d'auto-monte-pente, système Pérot, comme il en existe dans quelques stations françaises, notamment à Auron, est précisément à l'étude. C'est une affaire très intéressante dont le devis ascende à frs. 50.000.- suisses. Je me permets de vous la signaler dans la double idée de vous être utile en même temps qu'à la station de Verbier.

Suivant l'importance des capitaux dont vous disposez et l'intérêt que vous portez aux choses du tourisme, nous croyons même devoir attirer votre attention sur la possibilité de construire là haut un hôtel d'une certaine importance, sans luxe mais muni d'un certain confort.

Un établissement de ce genre y manque et je suis persuadé qu'il connaîtrait un grand succès et ferait de très bonnes affaires. En principe la construction de nouveaux hôtels est interdite en Suisse, mais je puis vous dire que le Conseil d'Etat du Canton du Valais à fait précédemment plusieurs exceptions pour Verbier et une nouvelle autorisation, pour une maison de ce genre, pourrait facilement être obtenue. Si vous voulez avoir des précisions à ce sujet vous pourrez vous adresser directement à la Chambre Valaisanne, de Commerce à Sion, cette institution semi officielle vous renseignera très volontiers. Je reste à votre entière disposition pour tous renseignements supplémentaires, et me mets à votre disposition pour une entrevue sur place, si vous le jugez utile.

Ne me m'attarde pas à plus de détails pour aujourd'hui, mais si nos suggestions vous intéressent, je pourrais compléter ces indications et vous faire tenir une plus ample documentation.

J'espère que ces propositions retiennent votre attention, et dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.